



**ACOP-F**

---

Motion adoptée lors du Conseil d'Administration  
réuni le 20 mars 2010 à l'INETOP-Paris

---

L'ACOP-F a toujours défendu l'unicité de la fonction des Conseillers d'orientation-Psychologues, dont la compétence s'applique au sein de l'Education Nationale tant dans le domaine de l'information, de l'élaboration de projets personnels, du conseil en orientation que dans celui de l'observation, de l'adaptation et la mise en œuvre des conditions de la réussite scolaire.

Aujourd'hui, avec le refus des Conseils Généraux de financer certains Centres d'Information et d'Orientation dont ils ont la charge, voire de diminuer de façon drastique le budget alloué, c'est l'existence même des supports d'activités des personnels qui est menacée et donc leurs missions.

Cette décision, si elle devait s'appliquer serait en effet, lourde de conséquences : elle entraînerait de fait la fermeture de nombreux CIO à gestion départementale.

Quand aux CIO d'Etat qui demeurent, les crédits - alloués par les Rectorats - sont en diminution constante (- 50% en trois ans) et ne leur permettent plus de fonctionner !

Faut-il rappeler que ces décisions interviennent dans un contexte de désengagement massif de l'Etat, et de réduction des services publics ? Des fusions, des fermetures, des suppressions de postes sont prévues. Elles sont le résultat de ce nouvel impératif politique de « rendu d'emplois » que doit accomplir chaque ministère au nom de la RGPP.

Contre l'avis de toutes les organisations professionnelles, en dépit de la réticence de certains hauts fonctionnaires des services de l'Etat, l'Education nationale prévoit ainsi de fermer des CIO, de supprimer des postes, de transférer et d'imposer aux personnels restants des missions de conseil technique, d'expertise,... avec des objectifs à atteindre et des indicateurs à renseigner.

Sur fond de réformes du système éducatif, d'une modification des contenus d'enseignement et des missions des autres personnels, il s'agit en réalité d'une transformation à marche forcée de l'orientation qui bouleverse de fond en comble le métier de Conseiller d'orientation-Psychologue et les repères de service public qui l'ont construit. Cette logique de service public portée par une certaine idée du lien social, de la solidarité, de l'égalité, de la coopération est aujourd'hui mise à mal par la conversion de plus en plus affirmée aux valeurs concurrentielles du secteur marchand.

C'est bien par rapport à ces perspectives qu'il convient de resituer la décision des CG et des Rectorats.

**Qui va faire les frais de ces fermetures ou de ces asphyxies?** Les jeunes, les parents, les équipes d'établissements ainsi privés d'un service public de proximité qui contribue sur les territoires à accompagner la demande d'éducation et de formation des élèves et à aider les jeunes dans la construction de parcours de réussite débouchant sur des qualifications reconnues.

**Qui va en profiter ?** Les cabinets privés qui sont les principaux bénéficiaires de cette sorte de découpe et de transfert des activités d'orientation.

Alors que l'orientation est une préoccupation vive dans la vie de chacun, cette dégradation sans précédent dans l'histoire des services, ne peut avoir qu'un impact désastreux sur les populations les plus durement touchées par la crise.

Pour ces raisons l'ACOP-F n'accepte pas la situation dans laquelle certains CIO se retrouvent aujourd'hui et conteste la décision des Conseils Généraux et des Rectorats d'arrêter ou de diminuer les budgets alloués.

**L'ACOP-F demande l'annulation pure et simple de ce type de décision. Elle exige que l'action éducative et de prévention qui est au cœur de l'intervention des Conseillers d'orientation-Psychologues, soit davantage soutenue et reconnue.**

**L'ACOP-F revendique que le financement des Centres d'Information et d'Orientation, service public de l'Education Nationale, soit garanti et que les personnels puissent exercer leur métier en toute indépendance et dans la sérénité.**

**Dans le respect des valeurs qui sont les siennes, l'ACOP-F entend poursuivre une campagne d'actions en direction des parents d'élèves, des élus...pour affirmer toute l'utilité de maintenir sur les territoires, des CIO de proximité et des COP en nombre suffisant**

**Elle décide également**

- **de prendre les initiatives inter organisationnelles appropriées au niveau local et national, afin de mener le débat et d'organiser l'action avec toutes les forces intéressées.**
- **de soutenir tous les collègues menacés par ces fermetures.**

**Elle appelle tous les collègues à agir sur leur territoire et à se mobiliser pour maintenir vivante une certaine conception de l'orientation.**

Nul ne peut prédire le devenir des CIO et des personnels qui y travaillent, ni l'avenir du métier de Conseiller d'orientation-Psychologue, mais la profonde similitude avec ce qui se passe dans d'autres contextes institutionnels comme la justice, la santé..., nous invite à beaucoup de vigilance et à faire le constat que quelque chose d'inédit est en train de se produire dans le milieu de l'orientation.

Il convient de résister avec toutes celles et tous ceux également concernés dans leur lieu de travail par le désengagement de l'Etat.

*Les membres du Conseil d'Administration de l'ACOP-F*